



Stage de formation INTER : Formation à distance

Dates et lieux : Nous consulter à : info@formacom.fr

A qui s'adresse cette formation :

- Responsables et collaborateurs RH
- Responsables paie
- collaborateurs chargés de l'établissement des bulletins de paie ou chargés de les préparer et les valider

Prérequis

- Aucun

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

La paie est devenue au fil du temps une discipline de plus en plus complexe. Cette formation d'initiation à la paie vous permet de réduire les coûts liés aux erreurs en sécurisant la conformité légale de votre pratique. Elle vous permet également de gérer vos paies de façon plus précise, ce qui contribue à renforcer la satisfaction des collaborateurs.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Définir et identifier le cadre législatif du bulletin de paie
- Etablir des bulletins conformes à la réglementation en y intégrant des éléments variables de paie, soumis et non soumis à cotisations
- Décompter et indemniser les congés payés

CONTENU PEDAGOGIQUE

- La définition et le cadre législatif du bulletin de paie
- L'articulation du bulletin de paie et les différents salaires
- Le calcul des cotisations sociales salariales et patronales
- Le calcul des éléments variables de paie (EVP) soumis et non soumis à cotisations
- Le décompte et l'indemnisation des congés payés

A l'issue de la formation

Evaluation : QCM + cas pratique

Consolidation des acquis et suivi de la mise en pratique

Boîte à outils : mise à disposition d'un ensemble de fiches techniques et tutoriels

Liste de références complémentaires (vidéos, sites internet, ensemble des outils mis à disposition par FORMACOM)

Compléter son PAP-MP (Plan d'amélioration personnel et de mise en pratique)

Partager et échanger avec le groupe et le formateur sur un espace collaboratif dédié : les réussites, les difficultés, les questions, les bonnes idées...

Equipe pédagogique



Formation préparée et animée par Isabelle VALLES, Consultante/Formatrice sélectionnée pour son expertise et son expérience dans le domaine de la gestion de la paie et du pilotage social.

Support technique et pédagogique : Notre équipe dédiée est disponible par téléphone (aux heures de bureau) pour toutes questions ou besoin d'accompagnement technique ou pédagogique.

Les stagiaires peuvent également contacter le formateur qui s'engage à répondre sous un délai de 3 jours (ouvrable). Les échanges peuvent se faire par téléphone, par mail ou par notification via la plateforme.

Moyens pédagogiques et techniques

- 2 heures en auto formation e-learning asynchrone
- Modules interactifs composés de plusieurs médias : présentation visuelle, infographie explicative, vidéos, quiz formatifs avec feedback, fiches techniques ...
- 4 Classes virtuelles de 3h00 soit 12 heures
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif d'évaluation des apprentissages tout au long du parcours

Le processus d'évaluation s'effectue sur 4 niveaux

Évaluation du degré de satisfaction des participants : (niveau 1)

- Recueil des attentes adressé aux stagiaires en amont de chaque module (le cas échéant : les stagiaires devront co-réaliser ce questionnaire avec leur manager.)
- Une évaluation à chaud à l'issue de chaque session (tour de table et Questionnaire en ligne accessible depuis l'espace numérique

Mesure de la maîtrise des nouveaux savoirs et connaissances acquises en cours de formation (niveau 2)

- Nous utilisons un ensemble d'outils ou de méthode d'évaluation des connaissances : QCM, mises en situation, reformulations, cas pratiques

Évaluation de la mise en œuvre et de l'utilisation des acquis de la formation au retour du participant dans son quotidien (niveau 3)

- Le PAP-MP est à compléter au fur et à mesure du parcours. Il servira avant, pendant et après la formation

Mesure de l'impact du dispositif en termes d'évolutions des pratiques, d'améliorations observables (niveau 4)

- 3 questionnaires sont mis à disposition à 75 jours après la fin du parcours : Questionnaire stagiaire, (N+1+) et commanditaire

Délais d'accès :

Nous nous engageons à vous répondre sous 48h pour toute demande d'information

Les dates des sessions de formations sont définies chaque début d'année et sont données à titre informatif dans notre calendrier. Elles peuvent être modifiées, notamment dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant. FORMACOM se réserve le droit d'annuler ou de replanifier la formation concernée dans un délai raisonnable.

Il est également nécessaire de prendre en compte les délais de traitement de vos demandes si vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO.

Le stagiaire reçoit sa convocation par e-mail 15 jours avant le début de la formation, puis son lien personnel de connexion à l'espace d'apprentissage numérique « Mon Espace FORMACOM (7 jours avant).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous accueillons tout type de public et sans distinction. Cependant, si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas, vous pouvez contacter notre référent handicap, Claude FEILDEL (06.64.04.12.24 c.feildel@formacom.fr) afin que nous puissions préparer votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation de formation ou de de bilan de compétences peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques.

Indicateur Qualité

★★★★★ 8/10 sur l'année 2024.

Note globale de satisfaction obtenue lors des évaluations à chaud, par nos stagiaires

FORMACOM | 1 avenue de l'Angevinière SAINT HERBLAIN 44800 | Numéro SIRET: 33101365600052 | Numéro de déclaration d'activité: 524 401 056 44 (auprès du préfet de région de: Pays de Loire)

